Comité Régional ULM
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

CCRAGALS

ARRÊTÉ DU 1ER DÉCEMBRE 2005

COMITE

CONSULTATIF

REGIONAL

AVIATION GENERALE

AVIATION LEGERE ET SPORTIVE

LES AUTORITES REPRESENTEES

Au niveau NATIONAL

DIRECTOIRE



DTA
DIRECTION DU TRANSPORT AERIEN

DIRCAM
DIRECTION DE LA CIRCULATION AERIENNE MILITAIRE

LES AUTORITES REPRESENTEES

Au niveau REGIONAL

CRG
COMITE REGIONAL DE GESTION

CRNA
CENTRE EN ROUTE DE LA NAVIGATION AERIENNE

SDRCAM
SOUS DIRECTION REGIONALE DE LA CIRCULATION AERIENNE MILITAIRE

CCRAGALS

DSAC / IR
DIRECTION DE LA SECURITE DE L'AVIATION CIVILE INTER REGIONALE

SDRCAM
SOUS DIRECTION REGIONALE DE LA CIRCULATION AERIENNE MILITAIRE

BEP
BUREAU EXECUTIF PERMANENT

SNA
SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE (ORG DE CONTRÔLE)

USAGER (FEDERATIONS)

ORGANISME DE DEFENSE

LES FEDERATIONS REPRESENTEES

FFPLUM
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ULM

Comité Régional ULM



RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

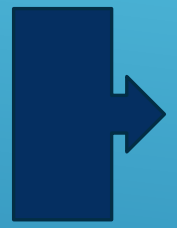
LES FEDERATIONS REPRESENTEES

- Fédération Française d'AERONAUTIQUE
- Fédération Française d'Aérostation
- Fédération Française de Vol en Planeur
- Fédération Française de Vol Libre (Parapente, Delta, cerf-volant, Kite, Boomerang)
- Fédération Française de PARACHUTISME
- Fédération Française d'Hélicoptères
- Réseau du Sport de l'Air (Constructeur amateurs)
- Fédération Française d'Aéromodélisme

LE ROLE DES CCRAGALS

EMETTRE UN **AVIS** SUR LES PROJETS DE

CREATION
SUPPRESSION
MODIFICATION



À titre PERMANENT

- ESPACES AERIENS CONTRÔLES
- ZONES INTERDITES
- ZONES REGLEMENTEES
- ZONES DANGEREUSE
- ZONES RESERVEES TEMPORAIRES
- ZONES DE SEGREGATIONS (TSA)
- ZONE DE SEGREGATION TRANSFRONTALIERES (CBA)
- ZONE DE PROTECTION ANIMALES (Pierre Michel JACOMET)

entre le sol et l'altitude de 3 500 mètres au-dessus du niveau de la mer
(niveau de vol 115)

Comité Régional ULM RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LE ROLE DES CCRAGALS

Le comité est également **tenu informé**, à l'initiative de l'un de ses membres, de toute question concernant

- **les relations entre les services de l'aviation civile et les usagers**
- **domaines de la sécurité aérienne**
- **l'information aéronautique**
- **création, modification ou suppression aérodromes et des sites et plates-formes d'envol**

2 Réunions par an études des saisines

Plus de 10 saisines et autant de consultations non formelles (drones)

Comité Régional ULM RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LE ROLE DES CCRAGALS

Comité Régional ULM

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Le représentant CCRAGALS est chargé de la concertation régionale

- Entre les clubs, les ligues **TRAVAIL COLLABORATIF**
- Entre les fédérations à l'échelon régional (groupe de travail en arrière plan)
- Entre le CR et la fédération dans le contexte national (Christian SANTINI)
- Participe aux réunion d'information DGAC, SNA des usagers sur les terrains et bases

LES RESULTATS DU CCRAGALS SE

- La TMA /CTR de FIGARI

nouveau protocole en travail coopératif

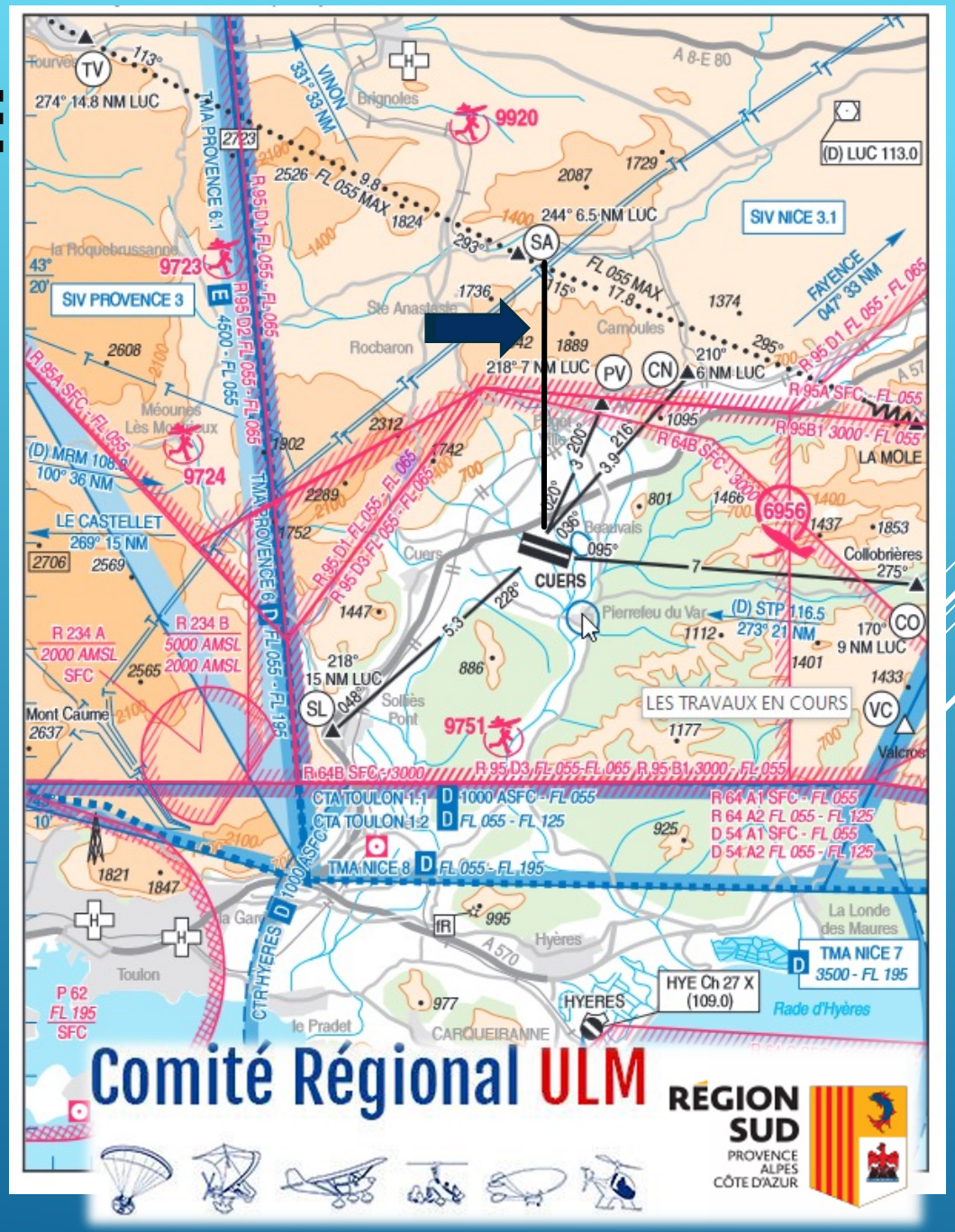
Pour résumer, il est substitué au protocole du Bacinu, protocole ancien devenu incompatible avec le nouveau tracé de la CTR, un nouveau protocole aux termes duquel **les pilotes d'ulm dont les bases occasionnelles ou les terrains permanents situés dans l'extension de la CTR disposent d'une procédure spécifique en liaison avec la tour de Figari pour leurs évolutions**, tandis que sont aménagés à l'ouest un passage au nouveau point NEF au pont du Cavu et à l'est un transit VFR jusqu'à Bonifacio

Comité Régional ULM

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

LES RESULTATS DU CCRAGALS SE

- Carte VAC de CUERS (Base ULM de THEMES)



LES TRAVAUX EN COURS

- R95 PROTOCOLE
- R196 REVISION DU PROTOCOLE
- LE CASTELLET POSSIBILITE DE VOLER HORS AGENT AFIS

Comité Régional ULM

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DIVERS

- PENETRATION D'ESPACES AERIENS DANGER
- EXCERCICE HEMEX ORION II du 16/02/au 09/03 activité à J-1 MAJ à 11h Locale

Comité Régional ULM

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

BONS VOLS A TOUS

Comité Régional ULM

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR